

## Conseil de la métropole du 24 janvier 2020

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Date de convocation  
10 janvier 2020

Conseillers en exercice  
70

**Président : M. François CUILLANDRE**

**Secrétaire de séance : M Michel QUERE**

Le Conseil de Brest métropole s'est réuni le vendredi 24 janvier 2020 à 16 heures, sous la Présidence de M. François CUILLANDRE, Président.

#### **ETAIENT PRESENTS :**

M. F. CUILLANDRE , Président, Mme B. ABIVEN, M. Y. NEDELEC, M. M. GOURTAY, M. D. CAP, M. T. FAYRET, Mme T. QUIGUER, M. P. OGOR, M. F. GROSJEAN, M. E. GUELLEC, Mme F. BONNARD-LE FLOC'H, M. Y. GUEVEL, Mme R. FILIPE, M. A. GOURVIL, M. F. JACOB, Mme P. SALAUN-KERHORNOU, Mme I. MONTANARI, M. R. PICHON, M. S. ROUDAUT , Vice-Présidents.

Mme A. ARZUR, Mme N. BATHANY, Mme C. BELLEC, M. M. BERTHELOT, Mme C. BOTHUAN, Mme C. BRUBAN, Mme N. CHALINE, M. M. COATANEA, Mme N. COLLOVATI, Mme A. DELAROCHE, M. D. FERELLOC, M. J. GOSSELIN, M. R. HERVE, Mme B. HU, M. R. JESTIN, M. C. KERMAREC, M. Y-F. KERNEIS, M. R-J. LAURET, Mme J. LE GOIC-AUFFRET, Mme G. LE GUENNEC, Mme B. MALGORN, Mme C. MARGOGNE, Mme I. MAZELIN, Mme I. MELSCOET, M. E. MORUCCI, M. B. NICOLAS, M. F. PELLICANO, M. L. PERON, M. C. PETITFRERE, M. M. QUERE, Mme M-A. RIOT, M. B. RIOUAL, M. R. SALAMI, M. R. SARRABEZOLLES, M. B. SIFANTUS, M. H. TRABELSI, Conseillers.

#### **ABSENT(S) EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION :**

Mme R. FAGOT OUKKACHE, Mme S. JESTIN, Vice-Présidentes.

Mme G. ABILY, M. P. APPERE, Mme S. BASTARD, Mme K. BERNOLLIN-APPERE, M. Y. DU BUIT, M. P. GUEZENNEC, Mme P. HENAFF, M. P. KERBERENES, Mme A. LAGADEC, Mme D. LE CALVEZ , Mme M. LE LEZ, Conseillers.

#### **ABSENT(S) N'AYANT PAS DONNE PROCURATION :**

Mme N. BERROU-GALLAUD, Mme M-L. GARNIER, Conseillères.

Mme J. LE GOIC-AUFFRET, à partir de la délibération C 2020-01-021.

#### **C 2020-01-031 EQUIPEMENTS D'AGGLOMERATION**

**Régie de l'Équipement Musiques Actuelles (REMA) / La Carène : approbation d'un projet d'avenant financier à la convention d'objectifs 2018-2020 entre Brest métropole et la « Régie de l'équipement musiques actuelles (REMA) – subvention annuelle 2020.**

Le rapporteur, M. Reza SALAMI  
donne lecture du rapport suivant

**EQUIPEMENTS D'AGGLOMERATION – Régie de l'Équipement Musiques Actuelles (REMA) / La Carène : approbation d'un projet d'avenant financier à la convention d'objectifs 2018-2020 entre Brest métropole et la « Régie de l'équipement musiques actuelles (REMA) – subvention annuelle 2020.**

**EXPOSE DES MOTIFS**

Brest métropole et la « Régie de l'équipement musiques actuelles » (REMA) / La Carène ont signé une convention d'objectifs pour 2018-2020, approuvée par le Conseil de la métropole du 22 juin 2018 et portant sur le projet culturel suivant :

- la diffusion et l'organisation de spectacles vivants,
- l'accueil des artistes, lors des phases créatives de production des musiques actuelles (répétitions en studios, résidences, enregistrement de maquettes, préparation de tournées),
- l'accompagnement des pratiques amateurs, par l'information, l'aide à la structuration et différentes actions de soutien et de formation,
- l'action culturelle, visant à renouveler les publics, en particulier par des actions de sensibilisation et d'accompagnement en partenariat avec les structures locales.

La convention prévoit les modalités d'attribution de la subvention de fonctionnement allouée annuellement à la régie pour lui permettre d'assurer la mise en œuvre de son projet.

Pour 2020, il est proposé d'attribuer à la « Régie de l'équipement musiques actuelles » (REMA) / La Carène:

- une subvention de fonctionnement de 1 407 578 €, y compris l'avance de 508 000 € votée lors du Conseil de la métropole du 6 décembre 2019,
- une subvention d'investissement de 50 000 €, destinée au gros entretien et renouvellement de l'équipement.

**DELIBERATION**

En conséquence, il est proposé au Conseil de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver les dispositions qui précèdent et d'autoriser le Président, ou son représentant, à signer l'avenant financier à la convention d'objectifs 2018-2020, ci-joint, entre Brest métropole et la « Régie de l'équipement musiques actuelles » (REMA) / La Carène.

Avis commissions :

Avis de la COMMISSION ATTRACTIVITE-DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE-EMPLOI-SOLIDARITE : FAVORABLE A LA MAJORITE

Décision du Conseil de la métropole :  
ADOpte A L'UNANIMITE